

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances  
et de la relance

## **Arrêté du 12 novembre 2021 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom Bretagne de l'Institut Mines-Télécom**

NOR : ECOG2132755A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34 à D.612-36, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2017 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu le procès-verbal du jury des études de l'École nationale supérieure Mines Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire, réuni en date du 30 septembre 2021,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le titre d'ingénieur diplômé de Télécom Bretagne de l'Institut Mines-Télécom est attribué aux élèves désignés ci-après :

**Au titre de la promotion 2021**

M. Bendou (*Yassir*).

M. Binous (*Hichem*).

Mme El Houicha (*Maroua*).

M. Maachou (*Marouane*).

M. Sant'Anna (*Louis*).

M. Yakoubi (*Moad*).

M. Zhang (*Zhi*).

**Article 2**

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom Bretagne de l'Institut Mines-Télécom confère de plein droit le grade de master.

### **Article 3**

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 12 novembre 2021

Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement du vice-président  
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,  
de l'énergie et des technologies,  
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY